

COMPTE RENDU DE REUNION

REUNION VISIO du 4 MAI 2020

Présents : Jean-Claude Boussarie, Lucile Decoin, Yann Dehecq, Myriam Dorilleau, Christian Duarte, et Christine Robin.

Absent excusé : Ivan Cauzique, Philippe Da Silva, Pierre Ple

Ordre du jour :

- Entraîneurs saison prochaine.
- Réouverture éventuelle des installations.
- Assemblée Générale.
- Position quant aux archers débutants et jeunes, qui souhaitent poursuivre le tir à l'arc la saison prochaine et qui ont réglé les cours.
- Questions diverses.

Début de la réunion 19h00

• Entraîneurs saison prochaine.

- Il est compliqué pour Sandrine et Pascal d'assurer les cours d'initiation adultes le jeudi soir. L'heure de début à 20h30 est un peu tardive, donner des cours ne leur permet pas de s'entraîner, cela entraîne une baisse des performances et probablement aussi quelques blessures pour Sandrine.

Par conséquent, Sandrine et Pascal ne souhaitent pas prolonger leur enseignement la saison prochaine.

Toutefois, et compte tenu que l'enseignement pour les adultes débutants s'est terminé au début du confinement, que les cours ont été payés intégralement pour toute l'année (il manque à peu près un trimestre de cours), il sera demandé aux débutants de cette année, si ils renouvellent l'année prochaine, mais aussi à Sandrine et Pascal, d'assurer cette fin d'initiation à l'automne 2020.

COMPTE RENDU DE REUNION

- Guillaume Humetz assurera toujours le perfectionnement des adultes le mardi soir.
- Christine s'assurera de la présence auprès de Lomri pour l'encadrement des jeunes le mercredi après-midi.
- En cas de non renouvellement de certains entraîneurs, nous pourrions faire une demande au département (Archers77) si de jeunes entraîneurs étaient disponibles.

• Réouverture éventuelle des installations.

- La FFTA a donné son accord pour la réouverture des pas de tirs dans le respect des consignes sanitaires et après validation des Collectivités Locales.
- Christine fera une demande en ce sens auprès du Syndicat Intercommunal.

• Assemblée Générale.

- Prévues initialement le 12 juin, le Syndicat Intercommunal nous donnera ou pas son accord pour la tenue de l'Assemblée. Si maintien le 12 juin, il faudra envoyer la convocation au moins 3 semaines avant.
- Si l'AG ne pouvait se tenir à cette date, il faudra en programmer une nouvelle en septembre prochain.

• Position quant aux archers débutants et jeunes, qui souhaitent poursuivre le tir à l'arc la saison prochaine et qui ont réglé les cours.

- Nous proposerons un avoir pour les archers qui poursuivront le tir à l'arc la saison prochaine.
- Myriam se charge de réaliser un sondage auprès de ces débutants.

COMPTE RENDU DE REUNION

• Questions diverses.

- Nouveau Contrat d'Objectifs : il faudrait peut-être synthétiser la description de notre activité.
Pour les jeunes, nous pourrions demander une aide pour l'achat de branches, la puissance des jeunes évoluant en cours d'année.
Christine demande aux membres du CA de lui faire remonter remarques et proposition sur ce contrat avant qu'il ne soit présenté ultérieurement au Syndicat Intercommunal.
- Handicap : si nous devons nous déplacer vers des centres d'accueil afin de réaliser des initiations, nous pourrions louer une fourgonnette pour le transport du matériel.
- La récupération des arcs se fera fin juin sur le pas de tir extérieur.

Fin de la réunion 20h10.

La prochaine réunion visio aura lieu le 25 mai 2020 à 19h00.

